



Démarches administratives des associations via Internet



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne

29 rue de la Rouillère

53000 Laval

Tél. 02 43 66 94 34

Mél. ceas53@wanadoo.fr

Site Internet : www.ceas53.org



Démarches...

1. Déclarer une association 3 
2. Obtenir un n° Siren (Insee)..... 10 
3. Connaître la situation « Sirene » de l'association 13 
4. Immatriculer une association employeur 16 
5. Signaler les modifications apportées
(titre, statuts, objet, responsables dirigeants, siège social...)19 
6. Dissoudre une association29 
7. Créer un « Compte Asso »36 

2

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

ex. : Création, préfecture du Morbihan, subventions...

Services en ligne et formulaires

RECHERCHER PAR :

Type :

- Services en ligne
- Formulaires
- Simulateurs
- Modèles de document

Thème :

- Formalités administratives d'une association
- Fonctionnement d'une association

Services en ligne les plus demandés

- > Création d'une association (e-crédation)
- > Modification d'une association (e-modification)
- > Consulter les annonces des associations et fondations

Services en ligne les plus demandés

- > [Création d'une association \(e-crédation\)](#)
- > Modification d'une association (e-modification)
- > Consulter les annonces des associations et fondations

Accéder au Service en ligne pour la création d'une association

3

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

ex. : Création, préfecture du Morbihan, subventions...

Création d'une association (e-crédation)

Service en ligne

- déclarer la création de votre association ;
- et de demander la publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE) sauf si le siège social de l'association est situé en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française ou à Wallis et Futuna.

Munissez-vous des documents suivants, au format numérique (pdf, 1.5 Mo maximum par document) :

- procès-verbal de l'assemblée constitutive ou son extrait daté et signé, portant le nom et le prénom du signataire ;
- statuts de l'association datés et signés par au moins 2 personnes mentionnées sur la liste des dirigeants (bureau ou conseil d'administration), portant leur nom, prénom, et fonction au sein de l'association ;
- mandat (le cas échéant) portant la signature, le nom, le prénom et la fonction au sein de l'association de l'une des personnes chargées de l'administration (bureau ou conseil d'administration).

À savoir :

aucune date de naissance ne doit figurer sur les documents joints (statuts, procès-verbal, mandat) sous peine de rejet de la déclaration.

Accéder au Service en ligne, en bas de la page Internet.

Accéder au service en ligne

4

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

SE CONNECTER

S'identifier avec FranceConnect

Une question sur FranceConnect ?

OU

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

* Adresse électronique (ex. : nom@exemple.fr)

* Mot de passe

> Mot de passe oublié ?

SE CONNECTER

Pas encore de compte personnel ?

Pas encore de compte association ?

Créer un « Compte association »

5

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

CRÉER VOTRE COMPTE ASSOCIATION

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Vos identifiants

Attention
Veuillez vérifier que l'adresse électronique proposée ci-dessous est votre adresse personnelle.
Veuillez choisir un mot de passe personnel pour accéder à votre espace association. Ne transmettez pas vos identifiants personnels aux autres membres de l'association. Vous pourrez les inviter ultérieurement à partager le compte association, dans la rubrique « gestion des utilisateurs ».

* Votre adresse électronique personnelle (ex. : nom@exemple.fr)

* Choisissez un mot de passe personnel

Comment choisir son mot de passe ?
Le mot de passe doit comporter un minimum de

Compléter les informations demandées :

- ✓ Adresse électronique
- ✓ Mot de passe
- ✓ Nom de l'association

Cocher les différentes informations proposées.

Puis, cliquer sur « Créer votre compte association ».

6

Compléter l'adresse électronique et le mode de passe.

Puis suivre les opérations 2, 3 et 4 (des pages 2 et 3).

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION SE DÉCONNECTER CEASS3@ORANGE.FR

 **Service-Public-Asso.fr**
Le site officiel de l'administration française

 Services en ligne et formulaires

Création d'association

1 Déclarant 2 Etat civil de l'association 3 Administration de l'association 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif de ma démarche

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations personnelles du déclarant

* Civilité Madame Monsieur

* Nom * Prénom

* Etes-vous membre du conseil d'administration de l'association ?
 Oui Non

Compléter les cinq volets du formulaire.

Étape 4 – Pièces justificatives

Deux pièces obligatoires à scanner et à déposer au moment de l'étape n° 4 :

- ✓ le procès-verbal de l'assemblée constitutive ou son extrait, daté ;
- ✓ les statuts, datés et signés, par deux personnes chargées de l'administration de l'association

Association XXXXXX
Adresse
Code Postal Ville

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du date

Le date à XX heures, les fondateurs de l'association XXXX se sont réunis en assemblée générale constitutive à la Adresse Ville.

Sont Présents :

« Nom, prénom de chaque personne présente », « Adresse »
« Nom, prénom de chaque personne présente », « Adresse »
« Nom, prénom de chaque personne présente », « Adresse »
« Nom, prénom de chaque personne présente », « Adresse »

L'assemblée générale désigne Prénom NOM en qualité de président de séance et Prénom NOM en qualité de secrétaire de séance.
Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur le jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil⁽¹⁾ ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation⁽¹⁾ ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et d'obligation.

Enfin, le président expose les motifs du projet de constitution de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.
« Rendre compte des débats ».

Après quoi, personne ne venant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Attention : Si cette délibération n'est pas adoptée à l'unanimité, il faut indiquer quelles sont les personnes ayant voté le projet de statuts, car elles seules vont devenir membres de l'association et participer aux votes des délibérations suivantes.

Si les membres du conseil sont nommés par l'assemblée générale constitutive :

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- « Nom, prénoms, nationalité, adresse et profession de chaque membre du conseil ».
- « Nom, prénoms, nationalité, adresse et profession de chaque membre du conseil ».
- « Nom, prénoms, nationalité, adresse et profession de chaque membre du conseil ».
- « Nom, prénoms, nationalité, adresse et profession de chaque membre du conseil ».

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le « date ».

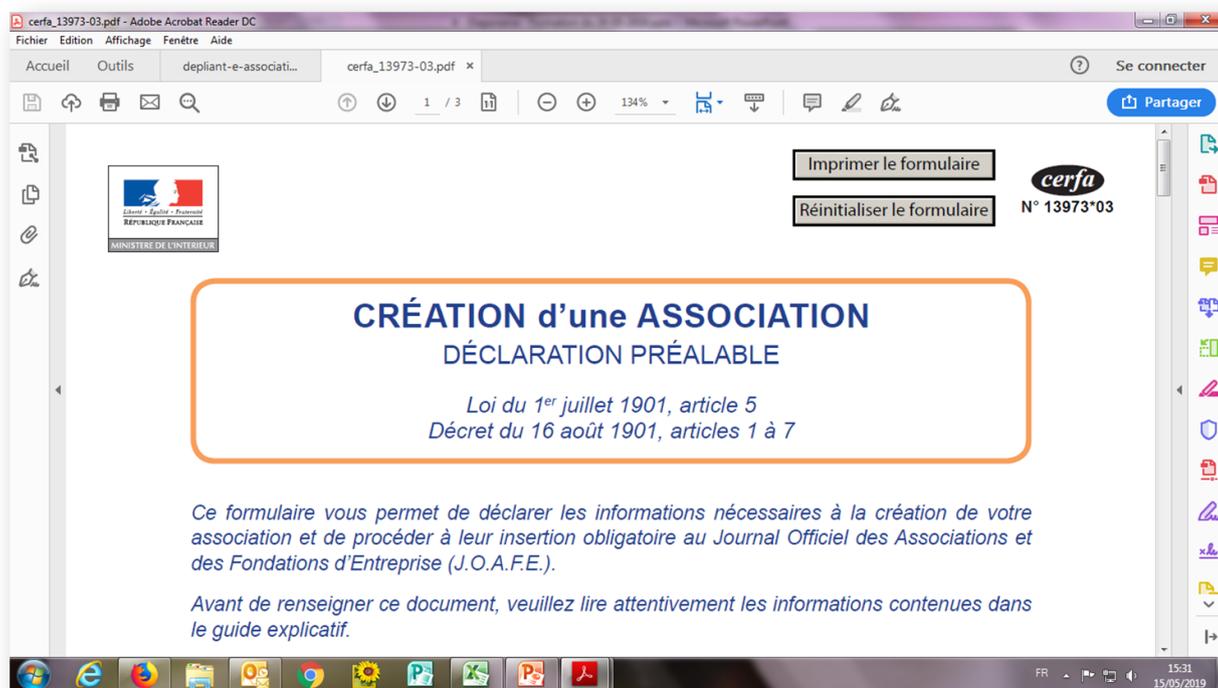
Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signature
Prénom NOM

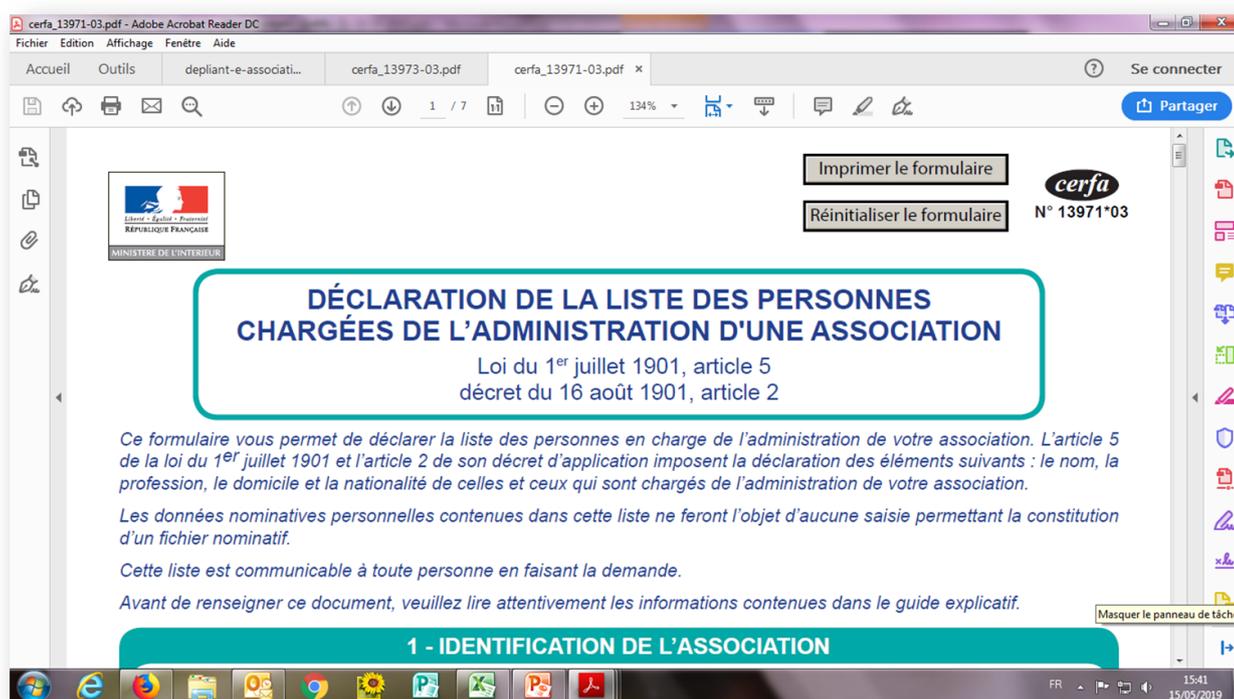
Sur place (greffe de Château-Gontier-sur-Mayenne)

ou par courrier

1. Télécharger le document Cerfa n° 13973*03, le compléter, l'imprimer et le signer.



2. Télécharger le document Cerfa n° 13971*03, le compléter, l'imprimer et le signer.



3. Préparer le procès-verbal de l'assemblée constitutive ou son extrait, daté et signé ; ainsi que les statuts, datés et signés par deux personnes chargées de l'administration de l'association.
4. Déposer l'ensemble au greffe de Château-Gontier (sous-préfecture) ou faire un envoi par La Poste.

CRÉATION d'une ASSOCIATION
 DÉCLARATION PRÉALABLE
 Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
 Décret du 16 août 1901, articles 1 à 7

Ce formulaire vous permet de déclarer les informations nécessaires à la création de votre association et de procéder à son inscription au Journal Officiel des Associations et des Fondations d'Entreprise (J.O.A.F.E.).

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - INFORMATIONS PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

TITRE : _____

OBJET : _____

ADRESSE SOCIAL : _____

Siège social : _____

Site internet : _____

Veuillez compléter la page suivante » 1/3

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION
 Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
 Décret du 16 août 1901, article 2

Ce formulaire vous permet de déclarer le nom des personnes et le charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 est relatif à ce document qui est communiqué à la Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA), le préfet, le procureur, le directeur et le rédacteur de l'acte et ceux qui ont chargé de l'administration de votre association. Il n'est ni public, ni destiné à la publication de l'acte et ceux qui ont chargé de l'administration de votre association. Il n'est ni public, ni destiné à la publication de l'acte et ceux qui ont chargé de l'administration de votre association.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION : _____

Nombre de DOSSIER : _____

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION : _____

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

Faire une première déclaration (création d'association)

Faire une déclaration de modification

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclarant établi(e) le : _____

Nom et qualité du déclarant : _____

Veuillez compléter la page suivante » 1/7



Pour qu'une association acquière la personnalité morale et la capacité juridique, sa création doit faire l'objet d'une publicité au *Journal officiel*.

En pratique, la demande de publication est incluse dans le formulaire de déclaration.

Le greffe des associations transmet la demande de publication à la Direction de l'information légale et administrative (Dila), qui publie un extrait de la déclaration. Cet extrait comporte la date de la déclaration en préfecture, le titre, l'objet et l'adresse du siège de l'association.

Pour pouvoir justifier de l'existence et de la capacité juridique de l'association, les dirigeants peuvent télécharger une copie de l'annonce publiée au *Journal officiel*, ou justificatif de publication. Ce document est à conserver durant toute la vie de l'association.

La publication est dorénavant gratuite.

Maison de l'État - Sous-préfecture



4, rue de la Petite-Lande, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne



02 53 54 54 52 ou 02 53 54 54 59



pref-associations@mayenne.gouv.fr



2 – Obtenir un n° Siret / Siren

Le Siren est lié à la personne (physique ou morale) du chef d'entreprise. Il reste identique, même en cas de changement d'activité. Par contre, le NIC, lié au lieu d'activité, change en cas de déplacement de celle-ci. Toute ouverture, fermeture ou transfert d'établissement doit donc être signalé.

Siret

9 caractères	5 caractères
582050643	00043
SIREN Identifie l'entreprise	NIC Identifie l'établissement à l'intérieur de l'entreprise

Site Internet de l'Insee : www.insee.fr

1

messagerie pro x Insee - Institut national de la statistique et des études économiques x +

insee.fr/fr/accueil

STATISTIQUES ET ÉTUDES DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ SERVICES L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

L'Institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises

67,06^M Population + 1,4% Inflation 8,1% Chômage - 0,1% Croissance

Accès rapide

COMMUNIQUE DE PRESSE
Comment l'Insee adapte son organisation et sa diffusion face à la crise sanitaire

Dernières publications

13/03/2020 INFORMATIONS RAPIDES En février 2020, les prix à la consommation sont stables

28/02/2020 Inflation : données clés, questions-réponses et éclairages

Réviser une pension, un loyer, bail ou contrat Indices et aide au calcul

Obtenir un avis de situation Sirene

S'informer sur les démarches Sirene

HAUT DE PAGE

Taper ici pour rechercher

16:32 18/03/2020

2

STATISTIQUES ET ÉTUDES DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ SERVICES L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

L'Institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises

67,06^M Population + 1,4% Inflation 8,1% Chômage - 0,1% Croissance

COMMUNIQUE DE PRESSE
Comment l'Insee adapte son organisation et sa diffusion face à la crise sanitaire

Accès rapide

- Réviser une pension, un loyer, bail ou contrat
- Obtenir un avis de situation Sirene
- S'informer sur les démarches Sirene
- Accéder aux services Sirene et LEI

Dernières publications

- 13/03/2020 INFORMATIONS RAPIDES: En février 2020, les prix à la consommation sont stables sur un mois et augmentent...
- 28/02/2020 INFLATION : données clés, questions-réponses et éclairages
- 27/02/2020 INSEE RÉFÉRENCES: Tableaux de l'économie française
- 26/02/2020 INSEE FOCUS: 47,7 millions de les liste

HAUT DE PAGE

3

Insee Mesurer pour comprendre

Menu • Contenu • Espace presse • Aide • English

Rechercher sur le site

STATISTIQUES ET ÉTUDES DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ SERVICES L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Accueil > Services > Services Sirene et LEI > S'informer sur les démarches

S'informer sur les démarches
 Attribution ou modification du Siren/Siret et du code APE

SERVICES
 Date de publication : 16/04/2019
 > Imprimer

Vos démarches relatives à la création, aux modifications de la situation ou à la cessation d'activité de votre entreprise sont à accomplir auprès du **centre de formalités des entreprises (CFE)** dont vous dépendez.

Une fois ces formalités effectuées, l'Insee enregistrera automatiquement et gratuitement au répertoire Sirene les informations déclarées auprès des CFE.

Immatriculer et savoir où en est l'immatriculation

- Pour une entreprise (y compris auto-entrepreneur), une association ou un organisme du secteur public
- Suivre l'avancement d'une demande d'immatriculation

4

Immatriculer une entreprise, une association ou un organisme du secteur public

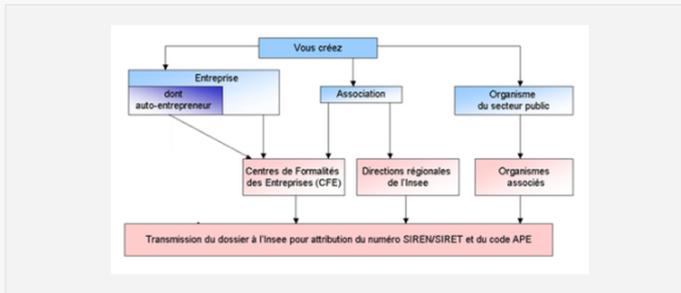
SERVICES

Date de publication : 26/06/2015

> Imprimer

Les démarches sont également valables pour la création d'un premier établissement.

Attention, seuls certains types d'associations peuvent s'adresser directement aux directions régionales de l'Insee.



• **Entreprise (y compris auto-entrepreneur)**

• Association

• **Organisme du secteur public**

<https://www.insee.fr/fr/information/1948450>

HAUT DE PAGE

5



Institut national de la statistique et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Menu • Contenu • Espace presse • Aide • English

Rechercher sur le site



STATISTIQUES ET ÉTUDES

DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ

SERVICES

L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Accueil > Services > Services Sirene et LEI > S'informer sur les démarches > Immatriculer une entreprise, une association ou un organisme du secteur public > Inscire une association

Inscire une association

SERVICES

Date de publication : 20/01/2020

> Imprimer

Vous souhaitez enregistrer votre association au répertoire Sirene.

Vous pouvez vérifier au préalable que votre association n'est pas déjà inscrite au répertoire Sirene, en interrogeant la rubrique « Rechercher une entreprise »

Si vous retrouvez votre association, vous pouvez éditer un **avis de situation** en renseignant l'identifiant SIREN (9 chiffres) :

Si vous ne retrouvez pas votre association, vos démarches sont à accomplir **uniquement** auprès du Centre de formalités dont vous dépendez (elles ne peuvent être effectuées sur les sites de l'Insee) :

1. l'Urssaf (à laquelle sont versées les cotisations), si votre association est **employeuse de personnel salarié** : **liste des Centres de Formalités des Entreprises (CFE)**.
2. si votre association n'est pas employeuse mais qu'elle **exerce des activités qui entraînent le paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés** :
 - Pour les associations situées dans les départements Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle ou dans les DOM,



3 – Connaître la situation « Sirene » de l'association

Le **Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements (Sirene)** est le répertoire français géré par l'Insee qui attribue un numéro Siren aux entreprises, aux organismes et aux associations et un Siret aux établissements de ces mêmes entreprises, organismes et associations.

Site Internet de l'Insee : www.insee.fr

1

Navigation menus: STATISTIQUES ET ÉTUDES, DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ, SERVICES, L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Statistiques: Population (67,06M), Inflation (+1,4%), Chômage (8,1%), Croissance (-0,1%)

COMMUNIQUE DE PRESSE: Comment l'Insee adapte son organisation et sa diffusion face à la crise sanitaire

Accès rapide: Réviser une pension, un loyer, bail ou contrat; Obtenir un avis de situation Sirene; S'informer sur les démarches Sirene

2

Navigation menus: STATISTIQUES ET ÉTUDES, DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ, SERVICES, L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Statistiques: Population (67,06M), Inflation (+1,4%), Chômage (8,1%), Croissance (-0,1%)

COMMUNIQUE DE PRESSE: Comment l'Insee adapte son organisation et sa diffusion face à la crise sanitaire

Accès rapide: Réviser une pension, un loyer, bail ou contrat; Obtenir un avis de situation Sirene; S'informer sur les démarches Sirene

3

Obtenir un avis de situation au répertoire SIRENE

recherche

Recherche d'une entreprise ou d'un établissement

Critères de recherche [Guide pour la recherche](#)

Identifiant de l'entreprise
N° SIREN (9 chiffres)
317 001 386

Vous recherchez

- l'établissement siège
- un établissement particulier, saisissez le NIC (5 chiffres) :
- tous les établissements de l'entreprise
- tous les établissements de l'entreprise dans un département :
- tous les établissements actifs de l'entreprise
- tous les établissements actifs de l'entreprise dans un département :

[Annuler](#) [Valider](#)

Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Infos techniques / Infos éditeur
INSEE

Se munir du n° Siren (9 chiffres)

4

Obtenir un avis de situation au répertoire SIRENE

recherche > établissement

Fiche établissement

[entreprise](#) [établissement](#)

CENTRE ETUDES ACTION SOCIALE DE MAYENNE
Dernière mise à jour : 31/03/2014

Etat : Actif depuis le 01/01/2014
Catégorie d'établissement : Siège et établissement principal

Adresse d'implantation : CENTRE ETUDES ACTION SOCIALE DE MAYENN
29 RUE DE LA ROUILLERE
53000 LAVAL (53130)

Activité principale exercée : 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Dernière tranche d'effectif connue : 3 à 5 salariés au 31/12/2016

[Avis de Situation](#)

Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

[Retour](#)

Infos techniques / Infos éditeur
INSEE

Pour télécharger l'avis : clic sur « Avis de situation »

5

avis(4).pdf (PROTEGE) - Adobe Acrobat Reader DC
Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide

Accueil Outils avis(4).pdf (PROTE... x Se connecter

Partager

Insee
Service Info Sirene
09 72 22 6900
pre d'un appel local

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise est émise déclarée au CFE dont vous dépendez.
Pour plus de précision, consultez le site Internet Insee.fr à l'adresse :
<http://www.insee.fr/formation/1372060>

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE
A la date du 20 mai 2019

Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 01/01/1979
Identifiant SIREN	317 001 388
Identifiant SIRET du siège	317 001 388 00034
Désignation	CENTRE ETUDES ACTION SOCIALE DE MAYENNE
Sigle	CEAS
Catégorie juridique	9220 - Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Appartenance au champ ESS	Oui

Description de l'établissement	Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 01/01/2014
Identifiant SIRET	317 001 388 00034
Adresse	CENTRE ETUDES ACTION SOCIALE DE MAYENNE 29 RUE DE LA ROULLIERE 53000 LAVAL
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Remarque : à l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, ont de valeur que pour les applications statistiques (depuis le 01/01/2007 et, à compter du 01/01/2017, pour les applications des conventions de l'Insee) et doivent être utilisés avec précaution.
Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'acte de situation.

Site de gestion: CENTRE STATISTIQUE DE METZ
Centre des statistiques sociales et locales
Pôle Sirene Association
32 AVENUE MALRAUX
53046 METZ CEDEX 1

REPUBLIQUE FRANCAISE

FR 11:37 20/05/2019



4 – Immatriculer une association employeur

Site Internet de l'Urssaf : <https://www.cfe.urssaf.fr>

Accéder à l'offre de service des Urssaf | Employeurs | Indépendants | Particuliers | Associations

urssaf.fr | Centre de Formalités des Entreprises
Professions libérales, Associations employeurs, Fin d'emploi de personnel

Accueil | Déclaration CFE | Contacts @ | Réglementation-Documentation | Outils | Actualités

CFE > Accueil

LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF :

Le CENTRE DE FORMALITES des ENTREPRISES des URSSAF reçoit les formalités de création, modification, ou cessation d'entreprises des :

- *** PROFESSIONS LIBERALES ou ASSIMILEES, ARTISTES, AUTEURS [En savoir plus](#)
- *** REGIME SIMPLIFIE POUR LES MEDECINS REMPLACANTS [En savoir plus](#)
- *** ASSOCIATIONS EMPLOYEURS DE PERSONNEL [En savoir plus](#)
- *** VENDEURS A DOMICILE, COLLABORATEURS OCCASIONNELS DU SERVICE PUBLIC [En savoir plus](#)

Il reçoit aussi les déclarations émanant de toutes les entreprises hors secteur agricole concernant une :

- *** DECLARATION D'EMPLOI DU PREMIER SALARIE [En savoir plus](#)
- *** FIN D'EMPLOI DE SALARIES [En savoir plus](#)
- *** ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITE LIMITE (EIRL) [En savoir plus](#)

Pour les formalités d'un autre domaine d'activité :

- Commerce et industrie, consultez : www.infogreffe.fr
- Artisanat, consultez : www.cfe-metiers.com/
- Autoentrepreneur, consultez : www.autoentrepreneur.urssaf.fr/
- Tous domaines, consultez le site : www.insee.fr

[Informations légales](#)

© urssaf tous droits réservés

- ✓ Demander l'immatriculation au Centre de formalités des entreprises (CFE) compétent, dans les huit jours qui suivent le recrutement d'un premier salarié.
- ✓ Le CFE centralise les pièces de la demande et les transmet aux différents organismes concernés par la création.
- ✓ Le dossier CFE vaut déclaration auprès de l'ensemble des organismes destinataires dès lors qu'il est régulier et complet.
- ✓ Le CFE délivre un récépissé de dépôt de dossier portant la mention « En attente d'immatriculation » qui permet d'accomplir les démarches dans l'attente du document attestant l'immatriculation.

1

Accéder à l'offre de service des Urssaf Employeurs Indépendants Particuliers Associations

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises
Professions libérales, Associations employeurs, Fin d'emploi de personnel

Accueil | Déclaration CFE | Contacts @ | Réglementation-Documentation | Outils | Actualités

Profession libérale ou assimilée
 Association employeur
 Artiste, auteur ...
 Fin d'emploi de personnel
 Activité commerciale ou industrielle
 Activité artisanale
 Autoentrepreneur

LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF :

Le CENTRE DE FORMALITES des ENTREPRISES des URSSAF reçoit les formalités de création, modification, ou cessation d'entreprises des :

- PROFESSIONS LIBERALES ou ASSIMILEES, ARTISTES, AUTEURS [En savoir plus](#)
- REGIME SIMPLIFIE POUR LES MEDECINS REMPLACANTS [En savoir plus](#)
- ASSOCIATIONS EMPLOYEURS DE PERSONNEL [En savoir plus](#)
- VENDEURS A DOMICILE, COLLABORATEURS OCCASIONNELS DU SERVICE PUBLIC [En savoir plus](#)

Il reçoit aussi les déclarations émanant de toutes les entreprises hors secteur agricole concernant une :

- DECLARATION D'EMPLOI DU PREMIER SALARIE [En savoir plus](#)
- FIN D'EMPLOI DE SALARIES
- ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITE LIMITE (EIRL) [En savoir plus](#)

Pour les formalités d'un autre domaine d'activité :

Commerce et industrie, consultez : www.infogreffe.fr
 Artisanat, consultez : www.cfe-metiers.com/
 Autoentrepreneur, consultez : www.autoentrepreneur.urssaf.fr/
 Tous domaines, consultez le site : www.insee.fr

[Informations légales](#)

© urssaf tous droits réservés

> Déclaration CFE
> Association employeur

2

Accéder à l'offre de service des Urssaf Employeurs Indépendants Particuliers Associations

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises
Professions libérales, Associations employeurs, Fin d'emploi de personnel

Accueil | Déclaration CFE | Contacts @ | Réglementation-Documentation | Outils | Actualités

CFE > Accueil

LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF :

Le CENTRE DE FORMALITES des ENTREPRISES des URSSAF reçoit les formalités de création, modification, ou cessation d'entreprises des :

- PROFESSIONS LIBERALES ou ASSIMILEES, ARTISTES, AUTEURS [En savoir plus](#)
- REGIME SIMPLIFIE POUR LES MEDECINS REMPLACANTS [En savoir plus](#)
- ASSOCIATIONS EMPLOYEURS DE PERSONNEL [En savoir plus](#)
- VENDEURS A DOMICILE, COLLABORATEURS OCCASIONNELS DU SERVICE PUBLIC [En savoir plus](#)

Il reçoit aussi les déclarations émanant de toutes les entreprises hors secteur agricole concernant une :

- DECLARATION D'EMPLOI DU PREMIER SALARIE [En savoir plus](#)
- FIN D'EMPLOI DE SALARIES [En savoir plus](#)
- ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITE LIMITE (EIRL) [En savoir plus](#)

Pour les formalités d'un autre domaine d'activité :

Commerce et industrie, consultez : www.infogreffe.fr
 Artisanat, consultez : www.cfe-metiers.com/
 Autoentrepreneur, consultez : www.autoentrepreneur.urssaf.fr/
 Tous domaines, consultez le site : www.insee.fr

[Informations légales](#)

> Création

3

Accéder à l'offre de service des Urssaf Employeurs Indépendants Particuliers Associations

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises > Associations employeurs

Accueil |

CFE > Association employeur de personnel > Début d'activité

PAGE INFORMATIVE :

Vous êtes sur le point de démarrer votre déclaration en ligne.
 Une fois la saisie des informations terminée, vous pourrez enregistrer de manière provisoire votre dossier afin de le modifier et le compléter ultérieurement.
 Une fois toutes les données complétées, vous devez valider définitivement votre dossier.

Deux possibilités :

- 1- Vous avez un justificatif d'identité au format électronique**
 A l'issue de votre déclaration, vous joignez l'image de votre justificatif d'identité (exemple de [pièce justificative](#)).
 Votre dossier est alors immédiatement constitué et enregistré.
 Un mail de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez renseignée.
- 2- Vous n'avez pas de justificatif d'identité au format électronique**
 A l'issue de votre saisie, vous imprimez votre déclaration. Après l'avoir signée, vous l'adrez par voie postale accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité au CFE compétent de votre département.
 Un mail de confirmation vous sera adressé dès réception de votre dossier.

[Retour](#) [Suivant](#)

© urssaf tous droits réservés

4

Accéder à l'offre de service des Urssaf Employeurs Indépendants Particuliers Associations

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises > Associations employeurs

Accueil |

DÉCLARATION D'UNE ASSOCIATION EMPLOYEUR DE PERSONNEL

Tous les emplacements de saisie encadrés en rouge doivent obligatoirement être remplis

DECLARATION RELATIVE A L'ASSOCIATION

DENOMINATION :

1 Sigle :

2 Forme juridique :

Identifiant RNA :

Adresse du Siège de l'Association :

Numéro dans la voie :

Indice de répétition (bis, ter...) :

Type de voie :

Libellé de voie ou de lieu-dit :

Distribution spéciale (indication de boîte postale, service X, secteur postal) :

Complément de localisation :

4 Code postal :

Commune :

CEDEX :

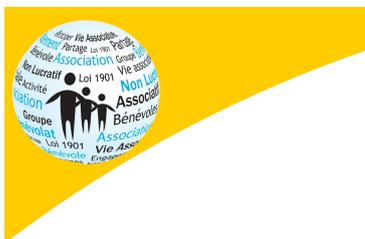
Bureau distributeur :

Adresse chez un domiciliataire

5 **ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) de l'association :**

DECLARATION RELATIVE A L'ETABLISSEMENT (lieu où s'exerce l'activité)

7 **ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT où s'exerce l'activité :** siège de l'association autre adresse



5 – Signaler les modifications apportées à une association

Règle générale

- ▶ Les associations sont tenues de déclarer, dans les **trois mois**, au greffe des associations :
 - toutes les modifications apportées à leurs statuts (changements de nom, d'activité, de dispositions statutaires) ;
 - et les changements survenus dans leur administration : changement de dirigeants, changement d'adresse du siège social, etc.
- ▶ Les modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils sont déclarés au greffe des associations.
- ▶ La déclaration s'effectue, en ligne ou par courrier postal (sous-préfecture de Château-Gontier-sur-Mayenne), dans le département où l'association a son siège social.
- ▶ Elle est faite par l'un des dirigeants ou par une personne mandatée. Lorsque la démarche est accomplie par une personne mandatée, le mandat portant signature d'une personne en charge de l'administration doit également être joint à la déclaration.

Attention

Si l'association est immatriculée au répertoire Sirene et s'est vu attribuer un code APE, toute modification concernant le nom, l'objet, l'adresse du siège ou les établissements (ouverture ou fermeture) doit faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Insee : www.insee.fr > S'informer sur les démarches Sirene > Modifier la situation ou le code APE > Association : <https://insee.fr/fr/information/2015443>

En ligne...

www.service-public-asso.fr

VOTRE ASSOCIATION 100% EN LIGNE

Service-Public-Asso.fr

Besoin de créer votre association étudiante ?
Vous changez de trésorier ?
Votre club de sport s'arrête ?

Pour créer, modifier ou dissoudre votre association, gagnez du temps : faites vos démarches en ligne !

#VIVE LES ASSOS! Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

1

Navigation menu: PARTICULIERS | PROFESSIONNELS | ASSOCIATIONS | ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION

Top right: **Se connecter** (highlighted with a red box and arrow)

Logo: Service-Public-Asso.fr - Le site officiel de l'administration française

Services: Une question? | Services en ligne et formulaires

Menu: Formalités administratives d'une association | Fonctionnement d'une association | Financement et fiscalité d'une association | Associations spécifiques et fondations | Actualités

Green banner: **Connaître vos droits, effectuer vos démarches**

Search bar: ex. : Création, préfecture du Morbihan, subventions...

Section: FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES

- FORMALITÉS ADMINISTRATIVES: Déclaration, Immatriculation, Statuts, Modification - dissolution, Agrément...
- FONCTIONNEMENT: Dirigeants, Bénévoles, Constitution de partie civile, Organisation d'un événement...
- FINANCEMENT: Subventions, Dons, Activités commerciales...
- ASSOCIATIONS SPÉCIFIQUES ET FONDATIONS: Fondations, Associations de parents d'élèves, Associations de propriétaires, Associations de consommateurs...

Footer: QUESTIONS - RÉPONSES | SERVICES EN LIGNE | COMMENT FAIRE SI...

Yellow callout box: **Se connecter**

2

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

SE CONNECTER

S'identifier avec FranceConnect

> Une question sur FranceConnect ?
En utilisant le service FranceConnect, vous acceptez les conditions générales d'utilisation de FranceConnect et de service-public.fr.

OU

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

* Adresse électronique (ex. : nom@exemple.fr)

* Mot de passe

Êtes vous un robot ?

Indiquer adresse électronique et mot de passe

3

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION

ceas53@orange.fr

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

Tableau de bord Informations administratives et légales Documents Gestion des utilisateurs Paramétrage, connexion et sécurité

Espace « CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE » : Tableau de bord

L'historique de votre démarche "Création d'une association" a été supprimé avec succès.

FIL D'ACTIVITÉ - « CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE »

JUN 2019

21 juin 2019 - 14:54
Votre demande de Modification d'une association a été traitée par le service chargé de votre dossier n°A-9-TG6BGTZ13.
Message du service instructeur : "PREFET DE LA MAYENNE - Sous-préfecture de Château-Gontier Affaire suivie par Patricia NICOLAS 53200 Château-Gontier 02.53.54.54.59
Votre télé-declaration : A-9-TG6BGTZ13 a été enregistrée. L'association ayant pour titre : CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE , portant le numéro W532001290 est modifiée. Vous trouverez dans le porte-documents de Votre Compte Association le récépissé de déclaration de votre association."
Un document a été mis à votre disposition dans le porte-documents de votre compte service-public.fr. | Terminé

DEMARCHE | Modification d'une association (4) | Initiée par ceas53@orange.fr Terminé

Accéder aux Services en ligne et formulaires

4

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION ceas53@orange.fr

Service-Public-Asso.fr Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

Formalités administratives d'une association Fonctionnement d'une association Financement et fiscalité d'une association Associations spécifiques et fondations Actualités

ex. : Création, préfecture du Morbihan, subventions...

Accueil associations > Services en ligne et formulaires

Services en ligne et formulaires

Services en ligne les plus demandés

- > Création d'une association (e-crédation)
- > **Modification d'une association (e-modification)**
- > Consulter les annonces des associations et fondations
- > Association employeur : demande de numéros Siren et Siret et déclaration de modification de situation
- > Publication des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
- > Chèque emploi associatif (CEA) - espace employeur
- > Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso)
- > Ma démarche FSE
- > Déclarations relatives aux accueils collectifs de mineurs (ACM)
- > Service civique : publier ses offres de mission
- > Informer la Miviludes de l'existence ou d'un risque de dérive sectaire
- > Consulter ou télécharger une convention collective en version numérique

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R37933> les au registre du commerce et des sociétés (RCS)

FILTRE PAR :

Type :

- Services en ligne
- Formulaires
- Simulateurs
- Modèles de document

Thème :

- Formalités administratives d'une association
- Fonctionnement d'une association
- Financement et fiscalité d'une association
- Associations spécifiques et fondations

5

Service-Public-Asso.fr Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

Formalités administratives d'une association Fonctionnement d'une association Financement et fiscalité d'une association Associations spécifiques et fondations Actualités

ex. : Création, préfecture du Morbihan, subventions...

Accueil associations > Services en ligne et formulaires > Modification d'une association (e-modification)

Service en ligne

Modification d'une association (e-modification)

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Se munir de ses identifiants Service-Public.fr.

Attention : ne concerne pas l'Alsace-Moselle.

Permet :

- de déclarer les modifications de statuts et les changements intervenus dans l'administration d'une association,
- et de demander la publication au JOAFE de certaines de ces modifications.

À noter : l'association doit être inscrite au répertoire national des associations (RNA) pour effectuer la démarche en ligne, car son *numéro RNA* lui sera demandé. À défaut, elle peut effectuer la démarche par correspondance au moyen du [formulaire cerfa](#).

Accéder au service en ligne

Vérfié le 12 octobre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

ASSOCIATIONS

- > Association : évolution des ressources (recettes, dons, immeuble)
- > Association reconnue d'utilité publique
- > Associations culturelles
- > Changements dans l'administration d'une association
- > Doit-on faire une déclaration en préfecture après chaque assemblée générale ?
- > Instances dirigeantes d'une association

6

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION ceas53@orange.fr

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

VOS ASSOCIATIONS

Pour quelle association souhaitez-vous effectuer cette démarche ?

CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE (espace association)

+ AJOUTER UNE ASSOCIATION

ANNULER ET SE DÉCONNECTER

Retour en haut de page

NOUS SUIVRE
Lettre Service-Public
Twitter
Facebook
RSS

NOS ENGAGEMENTS
Engagements et qualité
Accessibilité
Données personnelles et sécurité
Mise à disposition des données
Partenaires

NOUS CONNAÎTRE
À propos
Plan du site
Aide
Contact

Choisir l'association concernée

7

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION SE DÉCONNECTER CEAS53@ORANGE.FR

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Services en ligne et formulaires

Modification d'association

1 Type de déclaration 2 Identification 3 Déclaration de changement 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Motif(s) de la déclaration

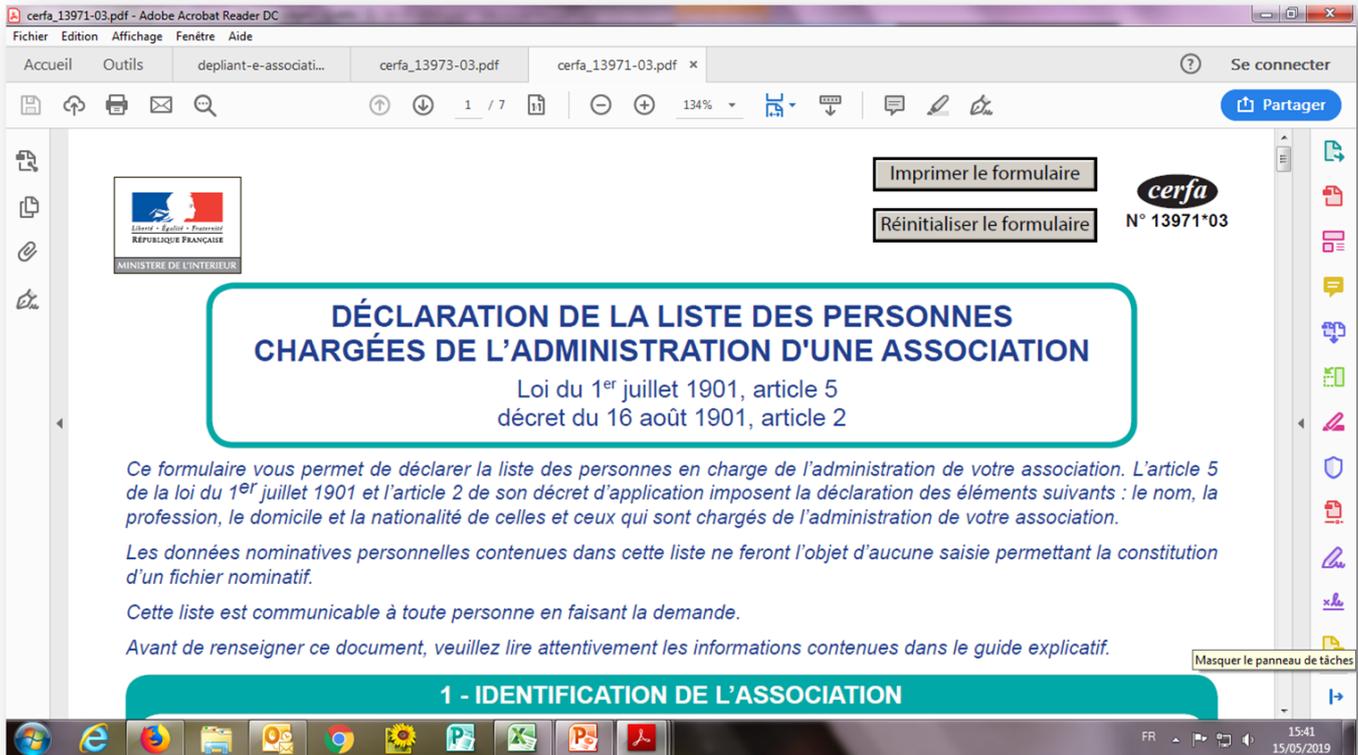
* La déclaration concerne la ou les modifications suivantes :
Veuillez cocher au moins une proposition.

- A - Un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association
- B - Le titre de l'association, éventuellement du sigle
- C - L'objet
- D - Le siège social
- F - Des dispositions statutaires nouvelles (autres que le titre, l'objet ou le siège si celui-ci figure dans les statuts)
- G - Les nouveaux établissement(s) secondaire(s) créés ou supprimés
- H - L'actualisation de l'état patrimonial : acquisitions ou aliénations
- I - La nouvelle composition d'une union ou d'une fédération
- J - L'actualisation des coordonnées de gestion. Il est recommandé d'actualiser, le cas échéant, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site internet et de renseigner le numéro SIREN SIRET de l'association.

Certaines modifications (B, C et D) peuvent être publiées au JOAFE si vous en faites la demande.

Choisir le motif de la modification et compléter les quatre autres volets.

Cerfa n° 13971*03, le compléter, l'imprimer et le signer



1. Compléter le (ou les) formulaire(s) Cerfa, imprimer, signer...
2. Joindre le procès-verbal portant la (les) modification(s)
3. Joindre les nouveaux statuts (datés, signés), si modifications statutaires
4. Envoyer ou déposer au greffe de Château-Gontier-sur-Mayenne



Procès-verbal



Pour les associations ayant un(des) salarié(s)...

Site Internet de l'Urssaf : <https://www.cfe.urssaf.fr>

The screenshot shows the top navigation bar of the urssaf.fr website. The menu items are: Accueil, Déclaration CFE, Contacts @, Réglementation-Documentation, Outils, and Actualités. The 'Associations' menu item is highlighted in orange. Below the navigation bar, the main content area displays the 'LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF' section, which lists various categories of businesses and services for which the center provides formalities.

1

The screenshot shows the top navigation bar of the urssaf.fr website. The menu items are: Accueil, Déclaration CFE, Contacts @, Réglementation-Documentation, Outils, and Actualités. The 'Association employeur' menu item is highlighted in orange. Below the navigation bar, the main content area displays the 'LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF' section, which lists various categories of businesses and services for which the center provides formalities.

> Déclaration CFE
> Association employeur

Accéder à l'offre de service des Urssaf Employeurs Indépendants Particuliers Associations

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises
Professions libérales, Associations employeurs, Fin d'emploi de personnel

Accueil | Déclaration CFE | Contacts @ | Réglementation-Documentation | Outils | Actualités

CFE > Accueil

LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF :

Le CENTRE DE FORMALITES des ENTREPRISES des URSSAF reçoit les formalités de création, modification, ou cessation d'entreprises des :

- *** PROFESSIONS LIBERALES ou ASSIMILEES, ARTISTES, AUTEURS [En savoir plus](#)
- *** REGIME SIMPLIFIE POUR LES MEDECINS REMPLACANTS [En savoir plus](#)
- *** ASSOCIATIONS EMPLOYEURS DE PERSONNEL
- *** VENDEURS A DOMICILE, COLLABORATEURS OCCASIONNELS DU SERVICE PUBLIC

Il reçoit aussi les déclarations émanant de toutes les entreprises hors secteur agricole :

- *** DECLARATION D'EMPLOI DU PREMIER SALARIE [En savoir plus](#)
- *** FIN D'EMPLOI DE SALARIES [En savoir plus](#)
- *** ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITE LIMITE (EIRL) [En savoir plus](#)

Pour les formalités d'un autre domaine d'activité :

Commerce et industrie, consultez : www.infogreffe.fr
 Artisanat, consultez : www.cfe-metiers.com/
 Autoentrepreneur, consultez : www.autoentrepreneur.urssaf.fr/
 Tous domaines, consultez le site : www.insee.fr

[Informations légales](#)

LA LETTRE D'INFO DES URSSAF
>> Abonnez-vous en ligne

>>> Les étapes de la déclaration
>>> Déclarer une formalité
 >> Profession libérale ou assimilée
 >> Artistes, auteurs
 >> Régime simplifié pour les médecins remplaçants
 >> Association employeur
 > Création
 > **Modification**
 >> Vendeurs à domicile
 >> Collaborateurs occasionnels du service public (COSP)
 >> Déclarer la première embauche
 >> Déclarer la fin d'emploi de tout salarié d'un établissement
 >> Entrepreneur individuel à Responsabilité Limitée
 >> Autre : adressez-vous au CFE URSSAF dont vous dépendez

Accéder à un dossier :
 N° de dossier :
 Mot de passe :
[Identification](#)

> **Modification**

Accéder à l'offre de service des Urssaf Employeurs Indépendants Particuliers Associations

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises > Associations employeurs
Appuyez sur F11 pour quitter le mode plein écran.

CFE > Association employeur de personnel > Modification

Choix de formalités de modification pour les associations loi 1901

Vous déclarez une modification de la situation de l'association :

- Modification de la dénomination (10M) à la date du
- Modification de la date de début d'activité (20M)

Vous déclarez une modification de l'exploitation de l'activité :

- Modification de l'enseigne ou du nom commercial du lieu d'exercice ou de l'établissement (60M)
- Correction d'adresse suite à décision du conseil municipal (60M)
- Modification de la catégorie d'un établissement non siège (60M)
- Adjonction d'activité (61M)
- Modification des activités (67M)
- Suppression partielle d'activité du lieu d'exercice ou de l'établissement (62M)

Vous déclarez un transfert de votre siège :

- Transfert de l'entreprise dans un établissement déjà immatriculé. L'ancien établissement est supprimé (11M 80M)
- Transfert de l'entreprise dans un établissement déjà immatriculé. L'ancien établissement est conservé (11M)
- Transfert de l'entreprise dans un nouvel établissement. L'ancien établissement est supprimé (11M 54M 80M)
- Transfert de l'entreprise dans un nouvel établissement. L'ancien établissement est conservé (11M 54M)

Vous ouvrez ou vous fermez un lieu d'exercice sans transfert de votre siège :

- Vous ouvrez un nouveau lieu d'exercice (54M)
- Vous fermez un lieu d'exercice (80M)

[Retour](#) [Valider](#)

© urssaf tous droits réservés

1

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Se connecter

Une question ? Services en ligne et formulaires

Formalités administratives d'une association | Fonctionnement d'une association | Financement et fiscalité d'une association | Associations spécifiques et fondations | Actualités

Connaître vos droits, effectuer vos démarches

ex. : Création, préfecture du Morbihan, subventions...

FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES

- FORMALITÉS ADMINISTRATIVES
Déclaration, Immatriculation, Statuts, Modification - dissolution, Agrément...
- FONCTIONNEMENT
Dirigeants, Bénévoles, Constitution de partie civile, Organisation d'un événement...
- FINANCEMENT
Subventions, Dons, Activités commerciales...
- ASSOCIATIONS SPÉCIFIQUES ET FONDATIONS
Fondations, Associations de parents d'élèves, Associations de propriétaires, Associations de consommateurs...

QUESTIONS - RÉPONSES | SERVICES EN LIGNE | COMMENT FAIRE SI...

2

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

SE CONNECTER

S'identifier avec FranceConnect

> Une question sur FranceConnect ?
En utilisant le service FranceConnect, vous acceptez les conditions générales d'utilisation de FranceConnect et de service-public.fr.

OU

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

* Adresse électronique (ex. : nom@exemple.fr)

* Mot de passe

Êtes vous un robot ?

Indiquer adresse électronique et mot de passe

3

The screenshot shows the user interface of Service-Public-Asso.fr. At the top, there are navigation tabs: PARTICULIERS, PROFESSIONNELS, ASSOCIATIONS, and ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION. The user is logged in as ceas53@orange.fr. The main header includes the logo and the text 'Service-Public-Asso.fr Le site officiel de l'administration française'. A navigation bar contains 'Tableau de bord', 'Informations administratives et légales', 'Documents', 'Gestion des utilisateurs', and 'Paramétrage, connexion et sécurité'. A green notification bar states: 'L'historique de votre démarche "Création d'une association" a été supprimé avec succès.' Below this, the 'FIL D'ACTIVITÉ - « CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE »' is shown for 'JUN 2019'. A message from June 21, 2019, at 14:54, reports that a request for modification of an association has been processed. A red box highlights the 'Services en ligne et formulaires' menu item, with a red arrow pointing to a yellow callout box that says 'Accéder aux Services en ligne et formulaires'.

4

The screenshot shows the search page for 'Services en ligne et formulaires'. The top navigation bar includes 'Formalités administratives d'une association', 'Fonctionnement d'une association', 'Financement et fiscalité d'une association', 'Associations spécifiques et fondations', and 'Actualités'. A search bar contains the text 'ex. : Création, préfecture du Morbihan, subventions...'. The page title is 'Services en ligne et formulaires'. Under the heading 'Services en ligne les plus demandés', there is a list of services such as 'Création d'une association (e-crédation)', 'Modification d'une association (e-modification)', and 'Association employeur : demande de numéros Siren et Siret...'. A red arrow points from a yellow callout box at the bottom, which says 'Voir l'ensemble des Services en ligne', to the link 'Voir l'ensemble des Services en ligne'.

5

Accueil Associations > Services en ligne et formulaires > Services en ligne

44 résultat(s) de recherche

Services en ligne et formulaires (44)
Filtrer par : [Services en ligne](#) | [Formulaires](#) | [Simulateurs](#) | [Modèles de documents](#)

- > Créer votre compte association (Téleservice)
- > Sacem : répertoire des oeuvres (Téleservice)
- > Enregistrement en ligne d'un contrat d'apprentissage (Téleservice)
- > Demande de reconnaissance de titre équivalent à la déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants (Téleservice)
- > Se renseigner sur les qualifications d'un éducateur sportif (Téleservice)
- > Sacem : demandes d'autorisation de diffusion de musique (Téleservice)
- > Base de données des marques (Téleservice)
- > **Dissolution d'une association (e-dissolution) (Téleservice)**
- > Information de prestation de service en France d'un entrepreneur de spectacles vivants établi hors de l'Espace économique européen (EEE) (Téleservice)
- > Faire une déclaration d'éducateur sportif (en ligne) (Téleservice)
- > Demande de subvention par une association (Téleservice)
- > Assistance aux familles et prévention de la radicalisation violente (Téleservice)
- > Mon compte formation (Téleservice)
- > Déclaration et demande d'autorisation d'événements sportifs (Téleservice)

FILTRES PAR :

Services en ligne et formulaires

- Services en ligne
- Formulaires
- Simulateurs
- Modèles de documents

Thème :

- Formalités administratives d'une association
- Fonctionnement d'une association
- Financement et fiscalité d'une association
- Associations spécifiques et fondations

[< Précédent](#) 1 2 **3**

https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R47870

Se rendre à la page 3 des 44 Services en ligne et formulaires
Cliquer sur « Dissolution d'une association »

6

Accueil associations > Services en ligne et formulaires > Dissolution d'une association (e-dissolution)

Service en ligne

Dissolution d'une association (e-dissolution)

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet :

- de déclarer la dissolution d'une association,
- et d'en demander la publication au JOAFE.

Service accessible avec un compte **Service-Public.fr**.

Attention :
ce service ne concerne pas l'Alsace-Moselle.

L'association doit être inscrite au répertoire national des associations (RNA) pour effectuer la démarche en ligne, car son *numéro RNA* lui sera demandé. À défaut, elle peut effectuer la démarche par correspondance au moyen du formulaire [cerfa n°1397202](#).

[Accéder au service en ligne](#)

7

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION ceas53@orange.fr

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

VOS ASSOCIATIONS

Pour quelle association souhaitez-vous effectuer cette démarche ?

CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE (espace association)

+ AJOUTER UNE ASSOCIATION

ANNULER ET SE DÉCONNECTER

Retour en haut de page

NOUS SUIVRE
Lettre Service-Public
Twitter
Facebook
RSS

NOS ENGAGEMENTS
Engagements et qualité
Accessibilité
Données personnelles et sécurité
Mise à disposition des données
Partenaires

NOUS CONNAÎTRE
À propos
Plan du site
Aide
Contact

Choisir l'association concernée

8

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION SE DÉCONNECTER CEAS53@ORANGE.FR

Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Services en ligne et formulaires

Dissolution d'association

1 Type de déclaration 2 **Identification** 3 Déclaration de changement 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations personnelles du déclarant

* Civilité Madame Monsieur

* Nom

* Prénom(s)

* Etes-vous membre du conseil d'administration de l'association ? Oui Non

REPRENDRE PLUS TARD SUIVANT >

Compléter les onglets 1 à 3

Étape 4 – Pièces justificatives

✓ Délibération ayant décidé de la dissolution

Modèle de Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire portant sur la dissolution de l'association		
ASSOCIATION (dénomination complète de l'association, suivie de son sigle éventuel).....		
Association régie par la loi du 1 ^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de le n° de dossier	Résolution portant sur la dissolution de l'association :	
Siège social 45.....	L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu les raisons qui conduisent à proposer à l'assemblée la dissolution, décide de dissoudre l'association, à compter du et d'ouvrir la phase de liquidation. Cette résolution est adoptée parvoix contre,voix pour, etabstentions.	
Procès-verbal de l'assemblée générale du	Résolution portant sur l'attribution des biens de l'association :	
Le(date) àheures..... les membres de l'association dénommée(dénomination complète suivie de son sigle éventuel dont le siège social est à(adresse du siège statutaire).....se sont réunis en assemblée extraordinaire au siège social (si autre lieu, l'indiquer), sur convocation du(préciser : Président, Bureau, conseil d'administration ou autre) par(préciser : lettre simple, lettre recommandée, lettre recommandée avec avis d'annonce dans tel bulletin ou tel journal, etc...) conformément aux dispositions des statuts (éventuellement règlement intérieur).	Après avoir entendu l'inventaire des biens de l'association, l'assemblée générale décide de leur attribution selon les modalités suivantes :	
Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de la séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible.	Cette résolution a été adoptée(préciser : à l'unanimité des présents et représentés, ou parvoix contre,voix pour etabstentions).	
M.préside la séance en sa qualité de président de l'association ; M.de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.	Résolution portant sur la désignation d'un liquidateur :	
<u>Ou</u>	L'assemblée générale décide de nommer Mr, Mad,en qualité de liquidateur.	
L'assemblée procède à la désignation de son bureau de séance : M.est désigné en tant que président de séance et M.en qualité de secrétaire de séance.	L'assemblée générale confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder au recouvrement des créances, payer les dettes éventuelles, attribuer le boni de liquidation éventuel selon les modalités définies dans la résolution précédente.	
Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre deconséquence l'assemblée peut valablement délibérer (en cas d'exigence d'un quorum, c'est-à-dire minimum de présents ou de votants prévu aux statuts pour que les délibérations soient validées).	L'assemblée générale donne également pouvoir au liquidateur d'accomplir toutes les formalités déclaratives et de publicité liées à la dissolution.	
Le président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur :	Résolution portant sur la correspondance :	
1- La dissolution de l'association. 2-La liquidation des biens de l'association. 3- La nomination d'un liquidateur, ses pouvoirs et ses obligations	L'assemblée générale décide de fixer àle lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être conservés.	
Le président présente les motifs de la proposition de dissolution et donne ensuite la parole à tout l'assemblée désirant s'exprimer.	Cette résolution a été adoptée(préciser : à l'unanimité des présents et représentés, ou parvoix contre,voix pour etabstentions)	
La discussion étant close, le président met successivement aux voix les résolutions (délibérations)	L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée àheures.....	
	Suite à l'assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le président et le secrétaire de séance (éventuellement par tous les membres du bureau de l'assemblée).	
Le Président (signature originale)	Le Trésorier (signature originale)	Le Secrétaire (signature originale)



7 – Créer un « Compte Asso »

La finalité du « Compte Asso » est de saisir de la manière la plus simple possible une demande de subvention et de la transmettre au service instructeur partenaire du projet.

Grâce à l'interopérabilité réalisée entre les bases de données référentielles des associations, le « Compte Asso » permet aussi aux dirigeants d'une association de prendre connaissance des informations dont l'administration dispose au sujet de son association, essentiellement les données figurant dans [le Répertoire National des Associations \(RNA\)](#) et [le répertoire Sirene](#), qu'il n'aura plus besoin de déclarer une nouvelle fois.

Le « Compte Asso » permet également de valider les heures déclarées par les bénévoles et ainsi de les faire bénéficier de formations.

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

1

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FAQ Assistance

CONNEXION

Adresse de messagerie

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE

A PROPOS
Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES
DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT
Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.5.0

Besoin d'aide ?

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

2



Ajouter une nouvelle association ou établissement à ce compte

Voir les demandes de subvention



Association : CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE

N° RNA W532001290 N° SIREN 317001386

Demander une subvention

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.5.0

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017

Besoin d'aide ?



3

Association

CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE

n° RNA : W532001290

n° SIREN : 317001386

Cette association appartient au champ de l'ESS

Identité

CENTRE D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE DE LA MAYENNE

Adresses et coordonnées

Siège: 29 rue de la Rouillère 53000 Laval

Activités

Objet social: 019010 - centres sociaux., foyers de jeunes travailleurs

Composition

Simple

Affiliations

0 affiliation

Personnes physiques

3 personnes déclarées

Besoin d'aide ?

Agréments administratifs

1 agrément déclaré





LISTE DES DOCUMENTS

Sélectionner l'état du document

COURANTS

Archivés

[← Retourner aux informations](#)

Téléverser	Type	Origine	Nom	Date de chargement	Année de validité	Commentaire	Télécharger	Actions
	Liste dirigeants	RNA	Non défini	21/06/2018 10:24	2018			
	Statuts	RNA	Non défini	21/06/2018 10:24	2018			
		RNA	Non défini	21/06/2018 10:24	2018			
	Coordonnées bancaires (RIB)	association	RIB - CEAS de la Mayenne.pdf	29/03/2019 08:00				
	Comptes annuels	association	CEAS 53 - Bilan et r??sultat 2017.pdf	29/03/2019 08:04	2017			
	Rapport d'activité	association	Rapport-activites-2018-2019-AG-2019.pdf	24/04/2019 09:23				

Besoin d'aide ?

Centre de ressources & d'information pour les bénévoles



CÉAS de la Mayenne

29 rue de la Rouillère

53000 Laval

☎ 02 43 66 94 34

✉ ceas53@orange.fr

💻 www.ceas53.org



CDOS de la Mayenne

Maison départementale des sports

109 avenue Pierre-de-Coubertin

53000 Laval

☎ 02 43 67 10 30

✉ mayenne@franceolympique.com

💻 http://mayenne.franceolympique.com

